

Jubilé des familles
Dimanche 23 mars 2025
à Chartres

**Parents et enfants,
Avec Marie
Marchons vers Jésus**

Programme et inscription,
flashez le QRCode





- Au programme**
- Louange et prière
 - Enseignement, témoignage et échange
 - Jeux et activités artistiques
 - Pèlerinage jubilaire
 - Messe des familles

10h-17h30
La Visitation - Chartres
Contact: Rondro Tszaza
0237880002

Retrouvez-nous sur www.saint-lubin-lubin-du-perche.fr



Paroisse Infos

Février 2025



EDITO. Chers paroissiens,
L'année 2025 est un moment particulier pour tous les baptisés, car une année jubilaire s'ouvre. L'Église nous offre l'opportunité de recevoir des indulgences plénières. Je souhaite donc vous éclairer sur le sens des indulgences et leur importance.

Lorsque nous recevons le sacrement de la réconciliation, nos péchés sont pardonnés, mais leurs conséquences persistent. En nous, ils laissent des désordres intérieurs, comme des blessures spirituelles ou des attachements désordonnés. Même pardonnés, nos péchés laissent aussi des désordres extérieurs, comme des dommages causés aux autres ou des ruptures relationnelles. Le Catéchisme de l'Église catholique nous rappelle que « le péché blesse et affaiblit le pécheur lui-même, ainsi que ses relations avec Dieu et avec le prochain » (CEC 1459). À cause de nos péchés, nous avons une peine à nous acquitter pour réparer ces désordres intérieurs et nous purifier. Cette peine est aussi nécessaire pour réparer le mal que nous avons causé aux autres et au monde, et pour restaurer notre communion avec Dieu et les autres. Ainsi, bien que le péché soit pardonné, le mal introduit en nous et autour de nous doit être réparé. Si cette réparation n'est pas achevée sur terre, elle se réalisera dans le purgatoire.

La réparation des conséquences du péché se fait de deux manières : par une peine animée par la charité, rendue possible par la grâce du Christ. Avec une contrition parfaite et une charité profonde, une personne peut réparer totalement les désordres causés par ses péchés, en elle-même et envers les autres. C'est ce que l'on appelle la pénitence, à laquelle le prêtre nous invite dans le sacrement de la réconciliation.

La seconde manière de réparer est l'indulgence plénière, un don gratuit de Dieu accordé par l'Église, qui applique les mérites du Christ et des saints pour effacer la dette des peines temporelles. Pour recevoir une indulgence plénière, il faut être animé par une foi vivante, un désir sincère de conversion, une charité authentique, et surtout, un détachement total de tout péché, même véniel. Ce détachement est sans doute la condition la plus difficile mais est essentiel. Ce détachement est un don de Dieu, qui se donne peu à peu à mesure que notre cœur se convertit. C'est pourquoi, dans la pratique, les indulgences sont souvent partielles, réduisant les peines temporelles sans les effacer totalement. Les indulgences plénières, plus rares, nécessitent une grande maturité spirituelle. Elles sont un cadeau de Dieu, un moyen de libérer les conséquences de nos péchés et de retrouver une communion profonde avec Dieu, nous-mêmes et les autres. Cette année jubilaire nous permet de recevoir une abondance de grâces pour réparer nos fautes et nous réconcilier avec Dieu et nos frères. Profitons de cette année de miséricorde pour accueillir ce don et retrouver la paix intérieure.

Père Olivier Lecanu

ENFANTS ET JEUNES

Ensemble allons à la rencontre de Jésus par l'éveil à la foi, le catéchisme, l'aumônerie...

Contact : Maison paroissiale : 02 37 52 04 84




ÉCOLE DE PRIÈRE/ÉVEIL À LA FOI (maison paroissiale, Nler)
Mercredi 26 février. 16h30 - 17h15
Contact : Vanessa Leroy au 07 79 83 83 42

PATRONAGE, 7 à 12 ans (maison paroissiale, Nogent le Rotrou)
Accueil à la journée ou la 1/2 journée ; de 8h00 à 17h00 ; Messe paroissiale 17h30 pour ceux qui veulent.
Contact : patronage.saintjoseph28@gmail.com

CATÉCHISME n périodes scolaires)

- Nogent (maison paroissiale) :
 - . les mercredis 10h30-11h30
 - . samedi 8 fév. 9h30-11h30
- Thiron-Gardais : mercredi 5 et 26 fév. 16h30-17h45
- Beaumont-les-Autels : les vendredis 16h30-17h30, salle sainte Apolline
- La Bazouche-Gouët : les mercredis 10h15-11h15

AUMÔNERIE 6E (maison paroissiale, Nogent le Rotrou)
- Samedi 8 fév. 9h30-11h30

AUMÔNERIE 5E-3E ET LYCEE (maison paroissiale, Nogent)
Les vendredis en périodes scolaires
- Collégiens 17h00-19h30 / - Lycéens 19h00-22h00

+ d'infos sur
aum.SLP



Maison Paroissiale, 85 rue Paul Deschanel, 28400 Nogent le Rotrou .
02 37 52 04 84 ; paroissesaintlubinduperche@orange.fr

◆ VIE DE LA PAROISSE

Permanence d'accueil à la maison paroissiale, Nogent-le-Rotrou

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 14h00-17h00

- **Conseil économique restreint** mercredi 12 fév, maison paroissiale
- **Réunion Conseil Missionnaire Paroissial**: mercredi 26 fév. 18h30-20h00
- **Rencontres catéchuménat** les mardis de 18h30 à 20h00, maison paroissiale (sauf vacances scolaires) et les dimanches matins à 9h30, presbytère Notre-Dame, Nogent, 1 rue Gouverneur
- **Préparation mariage** samedi 1er et dimanche 2 mars à la Chapelle Montligeon
- **Atelier bricolage** les vendredis 14h00-16h30, maison paroissiale
- **Chorale paroissiale** les mardis 20h00-21h30, maison paroissiale

◆ AUTRES INFOS

- **Dimanche Stop Solitude** dimanche 2 et 16 fév. 14h30-17h30, salle Gérard Philippe, place Wilson Churchill, plateau St Jean NleR.
- **Alliance Vita , Université de la Vie** lundi 3 fév. 20h15-22h Maison paroissiale, Nogent
- **Causerie A.S.J.** « Simone Rabatel, philosophe, humaniste chrétienne, a introduit l'enseignement et le cours sur l'indépendance éducative et ménagère permettant aux femmes le libre choix religieux et démocratique, par P Vincelet, conférencier, lundi 10 fév.. 15h et 20h30, 36 rue des Tanneurs, Nogent.
- **Secours catholique** grand déstockage samedi 8 mars 9h30-17h00, 85b rue Paul Deschanel

Venez chanter, prier, adorer le Seigneur !

POUR
TOUS

Soirée de Louange et d'adoration
mardi 25 février
18h30 - église Saint-Jean-Baptiste
Animée par des paroissiens

SOIRÉE LOUANGE

Église Saint-Jean-Baptiste
Nogent le Rotrou



Mardi 25 février
18h30

Devenir à l'aune et tout
... en plus, c'est gratuit !

Vous avez un proche, un parent...qui est hospitalisé ou arrivé en EHPAD, vous pouvez solliciter l'équipe de la pastorale santé qui pourra apporter une présence, un temps de partage, d'écoute, prier, proposer un sacrement. Contact : Chantal Rat 0602064102

◆ MESSES DU SAMEDI SOIR

	18h00
01-02 fév. Prés. Temple	St-Jean-Baptiste des Gauchetières (NleR) ; La Bazoche-Gouët
08-09 fév.	St-Jean-Baptiste des Gauchetières (NleR) ; La Bazoche-Gouët
15-16 fév.	St-Jean-Baptiste des Gauchetières (NleR) ; La Bazoche-Gouët
22-23 fév.	St-Jean-Baptiste des Gauchetières (NleR) ; La Bazoche-Gouët
01-02 mars	St-Jean-Baptiste des Gauchetières (NleR) ; La Bazoche-Gouët

◆ VIE SPIRITUELLE ET PRIÈRE

- **Laudes**: mardi 8h30 chapelle st-Joseph, maison paroissiale (hors vacances)
mercredi 8h00 chapelle st-Joseph, maison paroissiale (hors vacances)
8h40 Saint-Jean-Baptiste, NleR
jeudi, vendredi et samedi 8h00, Notre-Dame, NleR (hors vacances)
- **Vêpres**: jeudi 18h15, Notre-Dame, NleR (avec la messe)
vendredi 18h00, Beaumont-les-Autels, salle Ste-Apolline
- **Chapelet**: mercredi 9h30-10h45, Saint-Jean-Baptiste, NleR
(*Prière Fraternité ND de Montligeon, 3e mercredi du mois*)
- **Rosaire**: Authon, 2e mardi du mois 15h (Gisèle Brissart 0237491004)
Beaumont-les-Autels, salle Ste-Apolline, 2e lundi du mois
- **Renouveau Charismatique**: le mercredi. 20h15, Saint-Hilaire
- **Adoration du St Sacrement /CONFESSION**: le jeudi. 19h-20h, Notre-Dame
- **Prière des mères**: le mardi. 9h00, chapelle saint-Joseph (hors vacances)
- **Formation spirituelle adulte (MOOC)**: 1sem/2. (M Coutelle 0622074053)
- **Soirée ABBE MOUSSE PAPAS**: 1 vend. /mois 19h à la maison paroissiale
- **Equipe Tandem** (jeunes couples): rencontre 1 fois / mois
- **Equipe C.V.X.** (spiritualité Ignacienne): rencontre 1 fois/ mois

◆ MESSES EN SEMAINE

- **Mardi**: 7h15 Notre-Dame, NleR et maison de retraite
- **Mercredi**: 9h00 Saint-Jean-Baptiste des Gauchetières, NleR et 17h30 chapelle Saint-Joseph, maison paroissiale
- **Jeudi**: 18h15 messe avec vêpres à Notre-Dame, NleR
- **Vendredi**: 9h00 Notre-Dame, NleR, et maison de retraite



PAS DE MESSES du 10 au 14 et du 17 au 21 fév.

◆ CELEBRATIONS PARTICULIÈRES

- **Sainte Apolline**: dimanche 9 fév. 11h Beaumont-les-Autels
- **Journée mondiale du malade « dimanche de la santé »** les 8 et 9 fév. (pour rappeler que l'accompagnement des personnes souffrantes et la santé, don à préserver, sont des priorités évangéliques)

ET DU DIMANCHE

	18h00	9h30	11h00	18h15
01-02 fév. Prés. Temple	St-Jean-Baptiste des Gauchetières (NleR) ; La Bazoche-Gouët	La Gaudaine	Notre-Dame (NleR) ; Authon-du-Perche	Saint-Hilaire (NleR)
08-09 fév.	St-Jean-Baptiste des Gauchetières (NleR) ; La Bazoche-Gouët	Margon	Notre-Dame (NleR) ; Beaumont-les-Autels	Saint-Hilaire (NleR)
15-16 fév.	St-Jean-Baptiste des Gauchetières (NleR) ; La Bazoche-Gouët	Souancé-au-Perche	Notre-Dame (NleR); Authon-du-Perche	Saint-Hilaire (NleR)
22-23 fév.	St-Jean-Baptiste des Gauchetières (NleR) ; La Bazoche-Gouët	Brunelles	Notre-Dame (NleR) ; Authon-du-Perche	Saint-Hilaire (NleR)
01-02 mars	St-Jean-Baptiste des Gauchetières (NleR) ; La Bazoche-Gouët	Combres	Notre-Dame (NleR) ; Authon-du-Perche	Saint-Hilaire (NleR)